

Le chaperon

n° 3 02 00

Les Fiches Pratiques de la Fédé

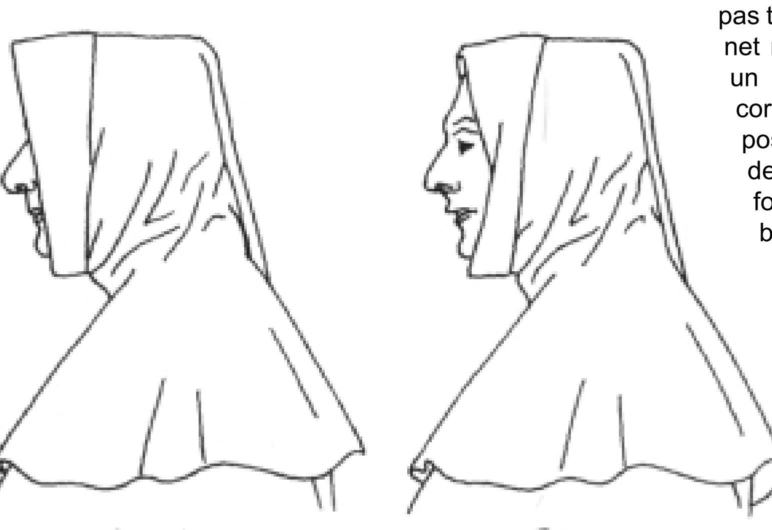
Point n'est ici fait mention du chaperonnage de votre petite sœur à son premier rendez-vous galant, mais bien plutôt de la version médiévale moultement plus complexe, polyvalente et seyante de nos capuches modernes.

Ce vêtement de tête est une sorte de capuchon, que l'on pouvait porter de fort différentes façons, et qui est aussi devenu un couvre-chef de cérémonie.

A l'origine, comme son nom l'indique, le chaperon est une petite cape, un capuchon. Au XI° siècle, ce vêtement simple protégeait de la pluie et du vent la tête et les épaules des hommes aussi bien que des femmes.

Ce chaperon était composé de plusieurs parties : le guleron, partie évasée, encadrait et couvrait bien les épaules. Puis venait le col, plus étroit, et la capuche entourant la tête, pourvue d'une ouverture à l'avant, la visagière, et se terminant par une longue pointe, la cornette.

La visagière entourait le visage, mais, celui-ci étant un peu trop enfoui sous son avancée, on pinçait cette visagière de chaque côté en un retroussis dégageant les pommettes, grâce à un pli, comme on le voit sur le croquis.



Mise en forme du chaperon (1re et 2e phase).

Si le temps devenait plus clément, on se défeublait, comme le note Rabelais dans son Pantagruel (livre IV, Nouveau Prologue); le capuchon était rabattu vers l'arrière avec la main droite, dégageant la tête. On disait alors qu'il était mis en gorge.

Par contre, pour protéger la tête du froid, la cornette pouvait être entourée autour de la tête en forme de turban. On disait alors qu'elle était enformée, mise en forme. Le beau temps revenu, on tirait sur la cornette pour la défaire, on pouvait même se défeubler.

La cornette pouvait aussi avoir une fonction plus insolite : celle d'un sac. On y glissait sa bourse, on y faisait un nœud et la bourse était ainsi à l'abri, d'autant plus qu'on pouvait rabattre le bout de la cornette sur l'une des épaules, au lieu de la laisser pendre dans le dos, et ainsi mieux surveiller son bien.

Si le vent cessait, il pouvait être fastidieux de rester sous son capuchon ou même de porter le chaperon en gorge. On pouvait alors l'enlever pour le porter sous forme de bonnet. Le chaperon était coiffé par la visagière, le guleron pendant d'un côté, la cornette de l'autre, s'enfonçant bas sur la nuque et couvrant le bout des oreilles. Mais la visagière étant large, il fallait la transformer en la rétrécissant. Ses bords étaient alors repliés ou enroulés en boudin ce qui rétrécissait cette ouverture, accroissant son épaisseur.

Mais ce rétrécissement n'était pas toujours suffisant et ce bonnet risquait d'être emporté par un coup de vent. Lorsque la cornette étai longue, il était possible de l'entourer autour de la visagière retroussée formant le tour de tête du bonnet. La cornette pouvait être tortillée par dessus le guleron, elle pouvait saillir au dessus ou au dessous du tortil. Quand au guleron, il pouvait pendre sur le côté, en-dessous du tortil formé par la cornette, ou bien être disposé en saillie sur le devant, en façon de crête de coq. Cette dernière façon de faire est bien attestée au début du XV° siècle.

Il existe d'autres type de chaperons, qui pourront être abordés dans une autre fiche (les chaperons de deuil, les chaperons à cornette horizontale, les chaperons à cornette embryonnaire etc..)

Rédacteur : S.Gesquière, Arcan

B

A

C

F

D

E

1 mètre

